Programme de formation détaillé Module Animation Mieux-être et ressourcement avec le cheval

Programme conforme à l'article L. 6353-1 du Code du travail Il doit impérativement être remis au stagiaire avant son inscription définitive (article L. 6353-8 du Code du travail)

Public concerné:

- Stage ouvert à tout professionnel de l'aide, du soin, de l'éducation, de l'animation et/ou de l'équestre amené à accompagner et à organiser des animations de groupe à visée de mieux être avec le cheval.
- Les personnes en situation de handicap ou présentant des problèmes de santé particuliers doivent prendre contact avec Christine Gillet (06 63 43 70 26), coordinatrice et référente Handicap, afin d'évaluer la possibilité d'adapter le contenu de la formation à la réalité du handicap ou des difficultés présentes, et d'en concevoir l'ajustement le cas échéant.

Pré-requis:

Formation dans un métier de l'aide ou du soin, de l'éducatif, de l'animation et/ou de l'équestre (obtenu depuis minimum un an)

Expérience professionnelle souhaitable dans l'accompagnement de public en difficulté et le travail avec les chevaux

Durée:

La semaine de formation se déroule sur 35 heures.

Le module ne peut s'envisager qu'après les deux premiers modules de sensibilisation et d'approfondissement.

Objectifs:

- o Construire des outils pratiques, une malle à faire évoluer, inventaire
- O Savoir se définir et se situer dans un réseau d'offres
- o Expérimenter par des mises en situation pratiques, se mettre au jeu

Contenus:

- Besoins spécifiques des publics accueillis
- Récolter des informations sensibles et importantes
- Constituer un planning et une équipe
- L'animation, en quoi ça consiste ? et des animations avec une perspective de mieuxêtre ?
- Mise en place de journées types, adaptables
- Notions de marketing social, inventaire des offres, et mon offre se situe ou ?savoir se définir
- Construction d'outils de communication,
- Rythme d'une semaine, rythme d'une journée, cadence équine, cadence enfantine

Programme de formation détaillé Module Animation Mieux-être et ressourcement avec le cheval

- Techniques équestres au service de nos animations
- Approche sensorielle et relationnelle avant tout
- Oser du rien

Modalités pédagogiques :

- Travail en salle, supports papiers et vidéo
- Travail individuel et en sous-groupe
- Travail en extérieur et avec les chevaux

NB : Ce module est organisé à partir de 6 participants et limité à 10 maximum.

Suivi et évaluation :

Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, une feuille de présence sera à émarger par ½ journées.

Pour permettre d'évaluer le stagiaire et de déterminer s'il a acquis les expériences et connaissances visées à l'issue de chaque module :

- contrôle continu des connaissances
- mise en place de séquences pratiques évaluées
- questionnaire de fin de module

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire par l'organisme de formation à l'issue du module.

Dates et lieux :

Du 7 au 11 novembre 2022 au Bonheur dans le pré asbl Rue Emile Vandervelde 358 6141 Forchies-La-Marche Belgique

Coût par module:

- Employeurs : 900€ et Frais de dossier et d'assurance 40€
- Particuliers : 650€ et Frais de dossier et d'assurance 25€
- o Numéro d'agrément en formation continue, donc prise en charge financière possible par l'ANFH, les OPCO, l'AGEFICE, le FIFPL.
- o Formation enregistrée au GREF Bretagne, donc possibilité de prise en charge Pôle Emploi via la plateforme Kairos.

2

N° SIRET : 439 530 015 00023 N° d'agrément Formation continue : 53 56 07 402 56 Mail : **contact@cheval-emoi.org** Tél : 06 63 43 70 26

Programme de formation détaillé Module Animation Mieux-être et ressourcement avec le cheval

Délais d'accès :

Inscription possible dès parution des dates en ligne Clôture des inscriptions dès que les groupes sont constitués.

Tous renseignements complémentaires ou demandes de devis par mail : christine.gillet@cheval-emoi.org

Les conditions générales de vente, le livret d'accueil du stagiaire et le règlement intérieur sont disponibles sur le site internet www.cheval-emoi.org (onglet formation/remarques importantes)

Actualisé le 20/10/2021

